



Bulletin d'informations de la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies**

Le Prairiquois

À la mesure des
familles!



Chalut **AUTO**

Alain Chalut, président

JOLIETTE



250, boul. Barrette, Joliette (Québec) J6E 6J5
Tél. : 450 756-1638 | Mtl. : 514 861-4859
Fax : 450 755-2913 | www.chalutauto.com



Mot du **maire**

Le Prairiquois

Juin 2013 • Volume 39 Numéro 2

Sommaire

Mot du maire	2
Concours Notre-Dame-des-Prairies en fleurs 2013	4
La Renouée du Japon - Plante exotique	5
Règlement d'arrosage	6
Propreté des terrains et remblayage	7
Service des incendies	9
Fête nationale 2013	10
Les Jeudis Musik'Eau	11
Bibliothèque Notre-Dame-des-Prairies	13
Piscine municipale et les jeux d'eau	15
Programmation des loisirs Été 2013	16
Stations d'exercices Parc des Champs-Élysées	19
Babillard des organismes	20
Numéros importants	26

*Photo page couverture : NDP en fleurs 2012
Gagnant du prix Coup de coeur*

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E7

Téléphone: 450.759.7741

Télécopieur: 450.759.6255

Site Web : www.notre-dame-des-prairies.org

Courriel : prairies@notre-dame-des-prairies.org

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au mercredi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

Jeudi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 17 h 30

Vendredi :

8 h 30 à 12 h

Séances du conseil :

Le troisième lundi de juillet, août et septembre
à 20 h à la salle du conseil municipal.

Écrit en collaboration :

Révision, correction et mise en page :

Service du secrétariat

*Distribution gratuite dans tous les foyers
dès sa publication.*



Chers Prairiquois,
Chères Prairiquoises,

C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous en ce début de saison estivale, pour partager les bonnes nouvelles de l'actualité municipale des derniers mois ainsi que les projets en devenir.

Tout d'abord, nous avons accueilli avec enthousiasme la confirmation de Monseigneur Gilles Lussier à l'effet que les autorités diocésaines avaient accepté que la Fabrique de Notre-Dame-des-Prairies cède ses immeubles à la Ville. Au moment de lire ces lignes, le contrat de transfert des immeubles aura sans doute été signé. Rappelons que la Ville est dorénavant propriétaire des immeubles de la Fabrique et qu'elle assumera entièrement les dépenses d'entretien des immeubles. Par ailleurs, le compte de taxes des contribuables Prairiquois n'en sera pas affecté puisqu'au moment d'établir le budget annuel, les sommes nécessaires avaient déjà été planifiées. L'entente prévoit des modalités d'utilisation des lieux pour la tenue des différents offices religieux et les activités reliées à la pastorale. La Ville travaillera dans les prochains mois à élaborer un projet à caractère communautaire pour l'église, où la culture occupera une place de choix. Préserver et animer ce patrimoine, demeure pour le conseil municipal, un très beau défi à relever.

Dans la même foulée, je vous informe que notre développement culturel se prépare. En effet, nous entamons actuellement les démarches pour l'élaboration de notre politique culturelle. Par ce geste, nous comptons placer la culture au cœur des décisions municipales et voir au déploiement des manifestations culturelles et artistiques sur notre territoire. Afin de représenter la population, un comité consultatif a été formé et celui-ci est composé d'artistes Prairiquois de différentes disciplines et de représentants municipaux. Ce comité a le mandat de recueillir des données afin de définir l'identité culturelle de notre ville et d'identifier les orientations qui permettront de dresser les objectifs et le plan d'action. Pour débiter ce travail, un sondage a d'ailleurs été effectué auprès de 300 répondants pour connaître leurs goûts et habitudes en matière de culture. La population sera invi-

tée à prendre part au processus lors des consultations publiques qui devraient se tenir au cours de l'année 2014.

Autre fait saillant, c'est l'obtention de l'engagement conditionnel dans le dossier de construction de la résidence pour les personnes âgées. En effet, la Société d'habitation du Québec a approuvé les plans préliminaires et nous a donné son aval pour poursuivre nos démarches. Un sous-comité travaille actuellement en collaboration avec l'architecte et les ingénieurs pour réaliser les plans et devis définitifs de cet immeuble de 55 unités de logement qui prendra forme en façade de la rue Jetté à l'intersection de la 1^{re} Avenue. L'objectif demeure toujours de débiter les travaux au mois de septembre 2013 afin que les logements soient habitables en juillet 2014.

Nous apprenions avec joie que le CPE des Amis des Prairies avait obtenu l'autorisation du ministère de la Famille et des Aînés, pour la création de 70 places subventionnées. Afin d'assurer la réalisation de ce projet sur notre territoire, la Ville s'est proposée pour être partenaire. Le conseil municipal a donc entrepris des démarches visant la création d'un organisme à but non lucratif, lequel aura pour mission d'offrir, d'administrer et de maintenir des installations à des fins multiples, dont des services de garde pour la collectivité de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et ses environs. L'élaboration du projet se fera en collaboration avec le CPE, ainsi qu'avec le ministère de la Famille et des Aînés. Un protocole d'entente permettra d'établir les modalités autant légales que financières d'un tel projet. L'apport de la Ville permettra ainsi au CPE des Amis des Prairies de se concentrer davantage sur son intervention éducative auprès de l'ensemble des enfants qui seront reçus au service de garde. C'est un dossier à suivre...

Dans un tout autre ordre d'idée, je vous annonce que le conseil municipal a modifié l'appellation du service récréatif et culturel. En effet, la création d'une commission de développement culturel et des communications nous a amené à réviser cette dénomination. Dorénavant, la désignation que vous entendrez ou que vous lirez dans nos différentes publications portera le nom de Service des loisirs et des saines habitudes de vie. Depuis plusieurs années, nous travaillons à mettre en place des initiatives visant à favoriser le développement de l'activité physique et l'adoption de saines habitudes de vies. Ce

choix d'appellation vient confirmer notre volonté de contribuer au développement d'une vie saine et active pour les Prairiquois et Prairiquoises.

Pour une quatrième année consécutive, la Ville offre le service de vélo triporteur. Toutefois, plutôt que de s'associer avec l'entreprise Vélo Duo, le conseil municipal a opté pour l'autonomie et a décidé de faire l'achat de son propre triporteur. Dorénavant, ce sera le Service des loisirs et des saines habitudes de vie qui supervisera le bon fonctionnement de cette activité qui vise à faciliter les déplacements des personnes âgées et à mobilité réduite à l'intérieur de notre territoire. En nous appropriant l'organisation entière de cette activité, nous voulons nous rapprocher du citoyen et ainsi travailler à l'amélioration du service.

Il me fait plaisir de vous mentionner que la Ville est désormais certifiée «or» au programme de certification Oser-Jeunes qui vise à

promouvoir la conciliation travail-études et à s'impliquer dans la lutte au décrochage scolaire. En tant qu'employeur, nous nous engageons à l'égard de la persévérance scolaire. Nous offrons aux étudiants embauchés une plus grande flexibilité en aménageant les horaires de façon à favoriser le temps qu'ils doivent consacrer à leurs études. Le conseil municipal s'investit fièrement pour la cause de la prévention du décrochage scolaire et nous souhaitons maintenir les efforts déployés afin d'améliorer nos pratiques courantes et faciliter l'intégration des étudiants et étudiantes dans notre milieu de travail.

En terminant, je vous souhaite un été beau et chaud qui vous permettra de profiter pleinement de la nature et des avantages de la vie extérieure.

Alain Larue
Maire

Informations municipales

Démarche Municipalité Amie des Aînés

Suite à sa formation et à quelques rencontres de travail ce printemps, le comité de pilotage MADA (municipalité amie des aînées) de Notre-Dame-des-Prairies, présidé par la conseillère municipale Marie-Christine Laroche, a statué sur sa mission, soit de promouvoir une amélioration constante de la qualité de vie de ses personnes aînées en bonifiant leurs conditions de vie en lien avec leur santé, leur sécurité dans le milieu et leur participation active dans la communauté. Le comité MADA de NDP défendra une intégration des personnes aînées à toutes les dimensions de la vie sociale de la municipalité, pour développer et promouvoir un vieillissement digne et actif. Les valeurs qui orienteront les actions du comité sont la recherche de solidarité, d'équité, de civisme et d'égalité entre femmes et hommes aînés. Par ailleurs, les principes directeurs au centre des préoccupations du comité MADA sont de

développer un réflexe-aîné au sein de toutes les interventions municipales et communautaires, d'assurer la plus grande accessibilité possible aux services qui leur sont offerts, dans un esprit de concertation, de partenariat et de communication.

La prochaine étape qui débutera en juin 2013, sera de mener une consultation populaire auprès des différents intervenants dans le milieu pour répertorier les services existants et recueillir auprès des personnes aînées elles-mêmes, leurs suggestions de services à bonifier ou à mettre en place.

Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741, poste 237.

Fermeture des bureaux

Les bureaux de la Ville seront fermés du 20 juillet au 4 août 2013 inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Il est à noter que le Service des travaux publics ainsi que le Service des loisirs et des saines habitudes de vie resteront ouverts durant cette période. Pour rejoindre ces services durant la période de vacances, composez le 450 759-7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.

CONCOURS

Notre-Dame-des-Prairies en fleurs 2013



La Ville de Notre-Dame-des-Prairies renouvelle pour une 20^e année consécutive son concours « *Notre-Dame-des-Prairies en fleurs* ».

Comme par les années passées, les juges sillonneront toutes les rues du territoire pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants dans les catégories suivantes :

- **Façade :** 3 nominés et 1 gagnant par quartier
- **Commerce :** 3 nominés et 1 gagnant pour l'ensemble de la Ville
- **Cour arrière :** 3 nominés et 1 gagnant pour l'ensemble de la Ville

Veillez noter que pour les catégories « *façade* » et « *commerce* », l'inscription n'est pas nécessaire puisque toutes les rues seront visitées. Toutefois, la catégorie « *cour arrière* », nécessitera une inscription au préalable afin que les juges aient l'autorisation d'entrer sur le terrain. À cet égard, les personnes intéressées à faire visiter leur cour arrière par les juges doivent compléter le coupon d'inscription au bas de la page.

Nous vous rappelons les critères retenus pour l'évaluation des aménagements :

- Bonnes proportions (agencement de variétés, aménagement, etc...)
- Qualité de l'entretien (propreté, absence de mauvaises herbes, etc...)
- Originalité (nouveautés, imagination, intégration de matériaux inertes tels que fontaine, banc, rocaille, etc...)
- Santé des végétaux (taille d'entretien effectuée, absence de maladie, etc...)
- Coup d'œil général (première impression, harmonisation des couleurs, etc...)

Il est également à rappeler qu'un premier prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants qui se verront encourager à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété.



Je désire m'inscrire dans la catégorie « *cour arrière* » du concours NDP en fleurs 2013 et j'autorise les juges à visiter mon terrain au cours de l'été 2013.

Nom : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Signature : _____

À retourner dûment complété à l'hôtel de Ville au plus tard le 1^{er} juillet 2013.

La Renouée du Japon

Plante exotique envahissante



La Ville a été sensibilisée, à la présence sur son territoire, d'une plante exotique dite envahissante qui porte le nom de Renouée du Japon.

Préoccupés par l'expansion de cette plante, nous avons fait des recherches internes qui ont démontré que sa croissance est très rapide et que la renouée concurrence avec la végétation déjà en place empêchant les autres plantes de pousser. Il s'agit d'une plante indésirable qu'il faut éviter de cultiver ou de transplanter dans les aménagements paysagers.

On peut reconnaître cette plante par sa tige vigoureuse qui ressemble à du bambou. Ses feuilles, d'un vert foncé et d'une longueur de 20 cm, sont larges et pointues à leur extrémité. Ses fleurs sont minuscules, blanches et portées en grappes. On peut retrouver la Renouée du Japon un peu partout, mais elle colonise particulièrement les bords des plans d'eau, les milieux humides, les fossés et les abords de routes.

En plus d'étouffer les autres espèces, la Renouée du Japon favorise l'érosion des berges. Si cette plante est déjà présente dans votre jardin, il serait préférable de s'en débarrasser afin d'éviter un envahissement. Voici l'un des moyens permettant de contrôler sa croissance :

- La coupe répétée des tiges au ras du sol (6 à 8 fois par année pendant 4 à 7 ans);
- Ne la rejetez pas dans la nature et ne laissez pas de morceaux de racines au sol, car un bout de 1 cm suffit à faire renaître un nouveau plant;
- Redoublez de prudence lorsque vous en disposez. En effet, il ne faut pas composter cette plante, il faut la déposer avec les déchets pour l'enfouissement;
- Si vous intervenez dans un secteur infesté, il faut nettoyer la machinerie que vous utilisez;
- Pour éviter une nouvelle implantation de la renouée, la meilleure solution consiste à replanter sur les sols nus, des arbres (frênes, aulnes) et des graminées entre ceux-ci, afin de concurrencer au maximum l'implantation de la renouée.

Plusieurs sites internet peuvent être consultés relativement à la Renouée Japon, en indiquant tout simplement le nom de la plante dans les différents moteurs de recherche. Toutefois, nous avons intégré quelques renseignements supplémentaires sur le site web de la Ville que nous vous invitons à consulter au www.notre-dame-des-prairies.org, sous la rubrique Environnement. Vous pouvez également communiquer avec nous au 450 759-7741 poste 234, il nous fera plaisir de partager des renseignements avec vous sur ce sujet.

Opérations de sautage à la cimenterie de Holcim Canada

Au printemps dernier, l'usine Holcim informait la Ville qu'elle utilisait depuis plus d'un an une nouvelle technologie d'explosifs, dite à émulsion, pour effectuer les sautages de calcaire. Cette méthode permet de minimiser les manipulations et surtout d'espacer les sautages. En effet, Holcim est passée de deux sautages par semaine à un seul, voire même aux deux semaines, diminuant d'autant l'impact sur le voisinage.

Les citoyens désirant obtenir plus d'information concernant l'ensemble des activités de la cimenterie Holcim peuvent communiquer directement avec Anne Tardif, directrice de l'environnement et de la santé-sécurité de Holcim, au 450 757-8805, ou par courriel (anne.tardif@holcim.com), ou encore avec France Deschênes, adjointe administrative, au 450 757-8802 ou (France.deschenes@holcim.com).

Le programme de remplacement de réfrigérateurs pour les ménages à faible revenu est maintenant disponible dans Lanaudière

Hydro-Québec a annoncé la poursuite de son programme en efficacité énergétique dont l'objectif est d'aider les ménages à faible revenu à réduire leur consommation d'énergie en remplaçant leur vieux réfrigérateur énergivore par un nouvel appareil. En effet, un vieil appareil peut consommer jusqu'à 4,8 fois plus qu'un réfrigérateur neuf homologué ENERGY STAR®.

En plus d'Éconologis, l'ACEF Lanaudière ajoute un service en efficacité énergétique à ces interventions en participant au déploiement de ce programme dans Lanaudière.

Les ménages à budget modeste peuvent faire remplacer leur frigo actuel, si celui-ci a été fabriqué avant 1996, qu'il est fonctionnel et qu'il respecte les autres conditions du programme, par un nouvel appareil à haut rendement énergétique ENERGY STAR®.

Pour se prévaloir du programme, les clients intéressés devront déboursier 75 \$, 95 \$ ou 120 \$, selon la taille de l'appareil choisi.

Pour bénéficier de ce programme ou pour connaître tous les détails, communiquez au 1 877 222-0809 ou consultez le site Web www.hydroquebec.com/residentiel/remplacement-frigo/index.html.

Règlement d'arrosage

Nous vous rappelons que les restrictions d'arrosage s'appliquent du **1^{er} mai au 1^{er} octobre de chaque année**. Les heures auxquelles il est permis d'arroser se situent entre 20 h et 24 h les journées où l'arrosage est autorisé. Les propriétés avec numéros civiques **pairs** peuvent arroser les journées paires de calendrier. Les propriétés avec numéros civiques **impairs** peuvent arroser les jours de calendrier impairs, sauf le 31. Cependant, lorsque

l'arrosage est fait au moyen d'un système automatique, pour des périodes d'arrosage préprogrammées ou qu'il est contrôlé par un pluviomètre, l'interdiction d'arroser le 31^e jour du mois est inapplicable.

Le défaut de respecter la réglementation entraîne des pénalités sévères et la Ville verra à prendre les moyens pour la faire appliquer.

Éco-Parc | horaire

L'Éco-parc situé au 1481, Raoul-Charrette à Joliette (450 759-9007) est ouvert aux citoyens selon l'horaire suivant :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} novembre au 31 mars : les vendredis et samedis, de 9 h à 16 h 30.



Réglementation sur l'abattage des arbres

Nous vous invitons à communiquer avec les services municipaux afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété.

La réglementation adoptée par le conseil municipal ajoute également de nouvelles pénalités substantielles pour les contrevenants à l'une des dispositions relatives à l'abattage d'un arbre.



Votre résidence et vos arbres

Vous venez d'aménager dans votre nouvelle résidence? Vous avez choisi avec minutie votre terrain, vos matériaux, votre aménagement paysager... mais avez-vous considéré la conservation ou la plantation d'un minimum d'arbres?

La réglementation municipale en vigueur prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle, un (1) arbre par 12 mètres de façade de terrain, doit être conservé ou planté sur le

terrain dans les dix-huit (18) mois qui suivent l'occupation du bâtiment.

Certaines essences d'arbre sont toutefois interdites en deçà de cinquante (50) mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété dont le peuplier (blanc, de Lombardie et du Canada), l'érable argenté, le tremble, l'orme chinois et le saule.

Propreté des terrains et remblayage

Tout propriétaire doit maintenir son terrain, ses bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté.

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritiques, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur un terrain, constitue une nuisance et est prohibé. Est également considéré comme nuisance, le fait de laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur un terrain.

Lors de la construction d'un bâtiment, il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée, doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

Vous planifiez des travaux qui nécessiteront de l'excavation

Évitez les bris de câbles et conduits souterrains

Planifiez-vous de poser une clôture, creuser une piscine, planter un arbre ou excaver autour de votre demeure? Si c'est le cas, sachez que le sous-sol autour de votre résidence peut dissimuler des réseaux tels qu'un câble électrique, une conduite de gaz, un câble téléphonique ou de câblodistribution qui sont essentiels à votre qualité de vie et à celle de vos voisins. Assurez-vous de creuser en toute sécurité! Une simple vérification auprès d'**Info-Excavation** vous confirmera s'il existe ou non de tels réseaux

enfouis dans le sol. Le service gratuit et rapide vous permettra de garantir la sécurité de vos proches et de protéger l'environnement tout en assurant la continuité des services.

Pour placer une demande de localisation vous pouvez communiquer au **1-800-663-9228**. **Vous trouverez également toute l'information nécessaire en visitant le site web www.info-ex.com.**

Pesticides

Il est important de noter qu'il est interdit de procéder à l'épandage ou à l'application de pesticides sur l'ensemble du territoire de la ville de Notre-Dame-des-Prairies. Il existe cependant certaines

exceptions qui sont décrites par règlement. Un propriétaire qui désire procéder à l'utilisation de pesticides doit se procurer un certificat à cette fin auprès de la Ville.

Piscines creusées et hors terre, bains à remous et bassins d'eau

L'obtention d'un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre, il est important de communiquer avec les services municipaux avant d'entreprendre de tels travaux.

La nouvelle réglementation adoptée par la Ville introduit également de nouvelles normes relatives à la localisation des bains à remous (« spa »), des bassins d'eau et des bâtiments accessoires

abritant les bains à remous. Nous vous invitons également à communiquer avec les services municipaux afin d'obtenir de plus amples informations relatives à ces dernières normes.

Vous pouvez aussi consulter le site web de la Ville au www.notre-dame-des-prairies.org, sous la rubrique Urbanisme, section réglementation, pour connaître les normes d'implantation des piscines, bassins d'eau et bains à remous.

Permis de construction requis

Que ce soit pour construire ou installer une piscine, construire une remise de jardin ou un garage, il faut toujours obtenir un permis ou un certificat d'autorisation préalablement aux travaux. Nous vous rappelons également que tous les travaux de construction à l'intérieur d'une propriété, que ce soit la rénovation d'une chambre de bain ou de l'aménagement d'une salle de jeux, nécessitent un permis de construction. Pour les travaux de moins de 1000 \$, le permis est accordé sans frais.

La construction, la transformation, la réparation, l'agrandissement et l'ajout d'aménagement paysager et terrassement, de clôture, haie et muret, de remise de jardin détachée de moins de 10 mètres carrés peuvent toutefois être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent toutefois être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

Réseau cyclable... partageons la route!

Au Québec, la pratique du vélo connaît une popularité sans cesse croissante. Pour l'agrément et la sécurité des usagers et pour répondre aux besoins des cyclistes de tous âges, la Ville a aménagé un réseau cyclable.

Il faut comprendre que le réseau local ainsi que les réseaux de plusieurs autres villes du Québec impliquent un partage ainsi que certaines restrictions pour ses usagers. Rappelons que les bandes et pistes cyclables du boulevard Antonio-Barrette sont réservées à l'usage des cyclistes et des patineurs. Les coureurs et marcheurs doivent emprunter le trottoir prévu à cet effet au nord de cette artère.

Le réseau de la Ville comprend aussi certaines chaussées désignées lesquelles sont généralement aménagées à l'intérieur de rues locales à faible circulation. Ces chaussées désignées, identifiées uniquement par un panneau losange jaune montrant une automobile et un vélo, ne comportent pas de corridor spécifiquement réservé aux cyclistes et implique de la part des cyclistes et des automobilistes le partage de la même chaussée. La section de la rue Gauthier au nord du boulevard Antonio-Barrette, la 1^{re} Avenue, la rue Pierre ainsi que l'avenue Des Bouleaux sont de bons exemples de ce type de partage.

Civisme et quiétude

La température estivale invite les Prairiquois et les Prairiquoises à profiter de leurs activités extérieures préférées, ce qu'ils sont en droit de faire en toute quiétude.

Bien que la réglementation interdise les bruits excessifs, c'est d'abord le civisme et le respect des autres qui devraient guider

notre manière d'agir. Évitez les bruits de tondeuse et autres appareils motorisés tôt le matin ou tard le soir et réduisons le volume de la musique et les bruits excessifs en tout temps.

Le dialogue entre voisins et le respect des autres est souvent la base d'un bon voisinage.

Un message de votre **service des incendies**



En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêt?

L'expérience démontre qu'aucune municipalité n'est à l'abri d'un sinistre, d'où l'importance de planifier des mesures d'urgence pour y faire face. L'objectif de la planification est de susciter une réflexion afin d'être préparé à l'imprévisible. Selon la gravité de la situation d'urgence, les autorités peuvent vous demander d'évacuer votre domicile ou de rester chez vous pour votre sécurité ou votre santé. Autrement, c'est votre gros bon sens qui guidera votre décision de quitter votre domicile ou d'y demeurer pendant le sinistre.

La semaine de la sécurité civile du Québec avait lieu, du 5 au 11 mai dernier, sous le thème : « **La nature ne pardonne pas! Ne soyez pas à sa merci!** ». Le Service des Incendies de Joliette tient donc à vous rappeler d'être constamment prêt à faire face à une mesure d'urgence lorsque Dame nature se déchaîne.

Voici une liste des articles que vous devriez avoir à la maison en tout temps en cas de situation d'urgence :

- Eau potable - deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours
- Nourriture non périssable - provision pour au moins trois jours
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche - piles de rechange
- Radio à piles - piles de rechange
- Chandelles
- Briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins

Articles à emporter en cas d'évacuation :

- Médicaments
- Articles pour l'hygiène
- Vêtements de rechange
- Couvertures
- Argent
- Clés de voiture et de maison
- Pièces d'identité
- Articles pour bébés - lait maternisé

Nous vous invitons à regrouper ces articles à l'avance dans un bac ou dans un sac à dos. Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil roulant.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site internet de la sécurité civile au www.securitepublique.gouv.qc.ca/brochure.

Surtout, n'oubliez pas que personne n'est à l'abri d'un sinistre.

Patrick St-Louis

Chef - Division prévention
Service des Incendies
733, rue Richard
Joliette (Québec) J6E 2T8

Appel au respect des limites de vitesse

C'est en septembre 2011 que le conseil municipal adoptait une nouvelle réglementation établissant la limite de vitesse à 40 km/h sur l'ensemble du territoire prairiquois à l'exception de certaines rues. Des panneaux de signalisation visibles ont alors été installés à l'entrée de chacun des secteurs où la limite de vitesse est passée à 40 km/h et ce, afin de permettre autant aux citoyens qu'aux visiteurs de connaître les nouvelles limites.

En consultant notre site web, à la page « Administration municipale », sous l'onglet « Profil » à la section « carte », vous pourrez visualiser la carte des limites de vitesse, laquelle montre que sur la très grande majorité des rues la vitesse limite est de 40 km/h.



Il nous apparaît important de rappeler à tous l'importance de respecter ces nouvelles limites de vitesse pour faire en sorte que nous puissions circuler dans nos quartiers en toute sécurité.

FÊTE NATIONALE 2013

Le dimanche 23 juin dès 17 h 30
au Parc de l'École des Prairies

Présenté par



Desjardins
Caisse de Joliette



Mot du maire

C'est sous le thème « Le Québec en nous; d'hier à demain » que le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies vous invite à venir célébrer notre identité non seulement Québécoise, mais également Prairiquoise. Cette soirée constitue un grand rassemblement familial, un moment privilégié de rencontres et d'échanges en toute convivialité.

Nous vous attendons nombreux à cette grande fête *À la mesure des familles!* Votre présence vivante, créative et rayonnante contribuera à embellir ce rendez-vous annuel du 23 juin prochain.

Bonne fête nationale!



Alain Larue, maire



Mot du présentateur

À la Caisse Desjardins de Joliette, nous sommes nombreux à croire que les rassemblements de la Fête nationale contribuent à l'enrichissement de notre patrimoine. Je vous invite à y participer entre amis, à célébrer et à vous amuser lors de ce rendez-vous annuel incontournable.

À tous les Prairiquois et Prairiquoises,

Bonne Fête nationale!

Jean Denommé, Directeur général

« Le Québec en nous; d'hier à demain »

Les siècles passent, mais les traditions se poursuivent! En 2013, transmettons nos passions et nos valeurs qui forment notre personnalité si unique. Célébrons le Québec en nous!

PROGRAMMATION :

17 h 30 Jeux gonflables, animation, maquillage pour les enfants et présence de « Ma tente à lire »

Zone d'animation pour les 18 mois à 3 ans orchestrée par La Boîte aux mille-pattes

Studio de photo animé

18 h Souper organisé par les scouts de Notre-Dame-des-Prairies

Spectacle pour enfants

19 h Jervais

20 h Discours patriotique et hommage au drapeau

21 h King Melrose et ses invités

22 h Feux d'artifice et feu de joie

Animation: Jocelyn Thouin



18 h | Spectacle pour enfants « Bouge ta bouche » présenté par la Troupe Arlequin

Lorsque Mimi-la-timide arrive dans le monde des grands, c'est avec courage qu'elle doit apprendre à faire bouger sa bouche pour obtenir ce qu'elle veut. Une histoire magique et interactive pour les enfants et leurs parents!



19 h | Jervais

Jervais est un auteur-compositeur-interprète de la région de Lanaudière qui a 2 albums à son actif ainsi que plusieurs chansons qui jouent dans les radios du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Reconnu pour ses textes et sa musique de party, il donne plus de 100 spectacles par année en solo dans les bars du Québec.



20 h | King Melrose

Originaire de la région de Lanaudière, Sébastien Côté se découvre une passion pour la musique dès sa plus tendre enfance. Au terme de ses diverses expériences dans les orchestres, les camps musicaux et l'école, il voit sa passion se transformer lorsqu'il découvre les joies de la chanson et du piano. Après s'être illustré dans plusieurs concours et événements et juste avant la sortie de son premier album prévu à la fin de l'été 2013, Sébastien Côté, alias « King Melrose », vous attend à Notre-Dame-des-Prairies pour égayer dignement votre soirée de Fête nationale!

On vous y attend!

**POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES LIEUX, CERTAINES RUES SERONT FERMÉES
À LA CIRCULATION DÈS 16 H LE 23 JUIN :**

- La 3^e avenue entre le boulevard Antonio-Barrette et la rue Nicole
- La rue Jetté entre la 3^e avenue et la 2^e avenue
- La rue Bonin entre la 3^e avenue et la rue Nicole

Les animaux doivent être en laisse en tout temps

Infos : 450 759-7741 poste 236 | vlaforest@notre-dame-des-prairies.org

Québec



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

Coordonnateur de la Fête nationale
depuis 1984

Développement culturel et communications

Les Jeudis #10 6^e édition MUSIK'EAU

Présenté par



Desjardins
Caisse de Joliette

Spectacles gratuits au Parc des Champs-Élysées!
Apportez votre chaise

8 août

Ingrid St-Pierre et la Sinfonia de Lanaudière



Ingrid St-Pierre a présenté à l'automne dernier, L'escapade, son deuxième album, qui transporte les auditeurs dans un monde empli d'une douce et jolie mélancolie. Des chansons, des histoires et des mélodies livrées avec maîtrise et poésie. Pour un soir seulement, venez découvrir ses chansons en version magnifiée avec la

participation exceptionnelle de 18 musiciens de la Sinfonia de Lanaudière sous la direction du chef d'orchestre, M. Stéphane Laforest. Un concert qui promet d'être mémorable!

Première partie : Les Gourmandes

15 août

Canailles - présenté en collaboration avec la Scène 1425-Joliette



Le premier album de Canailles est à l'image du groupe: d'une batarde joyeuse et assumée. Jonglant nonchalamment avec un métissage de blues, cajun, bluegrass (leur terme) et folk. Il sublime l'énergie

brute, la sincérité et l'exubérance de la bande, en plus de nous la faire découvrir sous un jour plus fragile et touchant.

Première partie : Popo

22 août Programme double!

19 h Josée Lafontaine - Les plus belles chansons de films québécois



Détentrice d'un DEC en chant jazz du Cégep de Saint-Laurent et d'un Baccalauréat en chant populaire et jazz, Josée se produit en spectacle entre autres avec le groupe Just Ladies et le Quatuor vocal a cappella Carte blanche, tout en enseignant régulièrement le chant. À travers toutes ces occupations, Josée aime prendre le temps

de revenir à ses sources en toute simplicité en survolant le répertoire de la chanson québécoise. En duo avec sa complice, la pianiste Kim Derome, elle vous présente Les Plus Belles Chansons de films québécois.

20 h Andréane Lemay



La musique d'Andréane Le May se situe quelque part entre le pop, le folk et le jazz. Sur scène, c'est avec une voix chaleureuse et sincère qu'elle livre ses textes riches en images et sa musique hors du commun avec deux acolytes musiciens, eux aussi multi-instrumentistes. Son premier album, « Et si... », a été lancé au Cabaret Lion

d'Or de Montréal en avril 2012. Elle parcourt depuis les scènes québécoises en s'y faisant connaître de plus en plus.

Arrivez dès 17 h pour pique-niquer en famille.
Un camion-cuisine sera également sur place lors des événements.

Informations : 450 759-7741 poste 236 | vlaforest@notre-dame-des-prairies.org

Collaborateurs



Bibliothèque

de la ville de Notre-Dame-des-Prairies

Toutes les activités sont
GRATUITES,
mais l'inscription doit se faire
au comptoir de prêt ou
au 450 758-3670.

ACTIVITÉS À VENIR | VOLET JEUNESSE

Pour une deuxième année consécutive, Ma tente à lire sera à nouveau présente dans les différents parcs municipaux au cours de l'été 2013. Les enfants de tous âges sont invités à une pause lecture sous la tente, en compagnie de notre animatrice, Roxane Tessier-Ferland. Du 25 juin au 16 août, de 9 h à midi, vous trouverez la tente dans les parcs suivants :

- Le mardi au parc Pierre-Régis
- Le mercredi au parc des Jonquilles
- Le jeudi au parc Amable-Chalut
- Le vendredi au parc Notre-Dame

Ma tente sera aussi présente durant les festivités entourant la Fête nationale, de même qu'aux Jeudis Musik'eau. C'est un rendez-vous!

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE 2013

Nous lançons une invitation à tous les jeunes magiciens, sorciers et enchanteurs âgés de 7 à 14 ans. Votre lapin refuse de sortir de son chapeau? Votre baguette magique se retourne contre vous? Vous n'arrivez pas à hypnotiser votre petite sœur? Le Club des Aventuriers du livre est là pour vous! Pendant tout l'été, venez perfectionner vos tours et partager votre savoir-faire avec les autres magiciens-lecteurs. Parce que lire... c'est magique! Ça fait disparaître l'ennui et apparaître de nouveaux mondes!

L'inscription se fait au comptoir de prêt et le club sera en activité du 14 juin au 23 août 2013. Bon été!

Soirée de jeux de société

Jeudi 4 juillet à 18 h (max 24 participants)

La bibliothèque te convie à une soirée de jeux de société sous le thème de la magie! Au cours de cette soirée, tu pourras te joindre à une équipe pour découvrir les différents jeux sélectionnés par Olivier Ménard, copropriétaire de la boutique l'Entre-Jeux. Le plaisir sera pour sûr au rendez-vous! Pssitt... Les jeux seront tirés à la fin de la soirée parmi tous les participants! Bonne chance!

Spectacle de Magislain

Jeudi 15 août à 18 h 30 (max 40 participants)

La bibliothèque convie les enfants de 6 à 12 ans à un spectacle de magie en compagnie de l'incroyable, drôle et spectaculaire Magislain. Les numéros, plus



drôles les uns que les autres, se succéderont dans un tourbillon d'humour et d'enchantement. Sa belle colombe sera transformée sous vos yeux en lapin. De surprises en surprises, le temps semblera disparaître...

Atelier de scrapbooking

Jeudi 22 août à 18 h 30 (max 20 participants)

En compagnie de Mélanie Joinville, viens créer des effets scolaires hors de l'ordinaire! Tu pourras utiliser le matériel mis à ta disposition et bénéficier des conseils de Mélanie pour fabriquer le plus original des cartables, ou alors décorer tes cahiers à ton image et selon ta personnalité. Cette activité est réalisée en partenariat avec la Maison des jeunes Café rencontre 12-17 du Grand Joliette, et elle s'adresse aux enfants de 7 à 11 ans.

ACTIVITÉS À VENIR | VOLET ADULTE

Spectacle de Mike Control

Vendredi 27 septembre à 19 h (max 50 participants)

Découvrez le phénoménal Mike Control! Ce magicien mentaliste offrira un spectacle déroutant, incluant prédictions, lecture de pensées, déplacements d'objets à distance, etc. À vous de déterminer la part de l'illusion et de la réalité! Cette activité s'adresse aux adultes et aux ados de 14 ans et plus. Réservez votre place au 450 758-3670.

HORAIRE D'ÉTÉ

Veillez noter que la bibliothèque appliquera l'horaire d'été à compter du mardi 25 juin et ce, jusqu'au lundi 2 septembre inclusivement. Nos heures d'ouverture sont les suivantes : mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h, à 20 h et le vendredi de 18 h à 20 h. Samedi, dimanche et lundi : fermé. De plus, la bibliothèque sera fermée pour la durée des vacances annuelles du 20 juillet au 5 août. Nous serons de retour le mardi 6 août 2013. À tous nos abonnés, nous vous souhaitons un été rempli de soleil... et de lecture!

Daphnée Trudel, bibl. prof.

Internet sans-fil au Parc des Champs-Élysées

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies est heureuse d'annoncer son nouveau service d'internet sans-fil au Parc des Champs-Élysées, offert gratuitement à toute la population.

Ce service permettra à tous les citoyens et citoyennes de clavier, télécharger du matériel ou naviguer sur le cyberspace à partir d'ordinateurs et d'appareils mobiles. « Tout en démocratisant l'ac-

cès à l'internet, nous espérons attirer la population à fréquenter ce magnifique endroit et ainsi encourager les gens à socialiser » de déclarer le maire Alain Larue.

Ce service est disponible dès maintenant et ce, jusqu'au 31 octobre. Pour de plus amples informations, contactez le service du développement culturel et des communications au 450 759-7741 poste 236.

Le déjeuner dans les écoles



Le conseil municipal a tenu à renouveler son activité « Déjeuner dans les écoles » le 14 mai dernier.

Les élus(es) municipaux, accompagnés(es) du Service des loisirs et des saines habitudes de vie et de quelques bénévoles, ont offert le petit déjeuner à tous les enfants de l'école des Prairies.

Le maire, monsieur Alain Larue, a fait la tournée des classes pour remettre à chaque enfant un cadeau souvenir qui était cette année un disque volant à l'effigie de la Ville. À cette occasion, les enfants ont été invités à parcourir au cours de l'été les différents plateaux de loisirs aménagés pour les familles.

Un gros merci à la direction des écoles ainsi qu'aux professeurs pour leur participation à la réussite de cette activité. *Merci également au supermarché IGA Crevier pour leur généreuse participation.*

Loisirs et saines habitudes de vie

Service de vélo triporteur gratuit

Le vélo triporteur est de retour cette année. Ce service gratuit de transport destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite sera offert du **mercredi au dimanche de 9 h à 16 h**. Pour bénéficier de ce service vous devez contacter le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au **450 759-7741, poste 232 ou 237**

afin de réserver le vélo triporteur. Il peut être utilisé pour une randonnée de plaisance ou pour faire vos courses sur le territoire de Notre-Dame-des-Prairies. Pour plus de détail, veuillez consulter notre site Internet dans la section loisirs et culture.



Vincenzo
PIZZERIA

4, ave des Plaines
Notre-Dame-des-Prairies

LIVRAISON
450 759.4443



CLUB PISCINE
Fitness

CLUB PISCINE JOLIETTE INC.
512, Route 131
NDP - Joliette (Qc) J6E 0M2

C'EST ÇA LA VRAIE VIE !

T 450-753-4083
F 450-759-2582
www.clubpiscine.ca

Crèmerie **Gelato**
Vincenzo




JACQUES LONGPRÉ & FILS INC.
Tél.: 450 759-6200

LAVE-AUTO SANS CONTACT
POSE ET VENTE DE PNEUS
ANTIROUILLE

187 boul. Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies
(Québec)
J6E 1E7

Nicolas Courchesne (Propriétaire)



VILLENEUVE
AUDIO VIDÉO

VENTE ET SERVICE

Tél.: (450) 755-1696 Fax: (450) 755-6832
50, rue Gauthier Nord, Notre-Dame-des-Prairies, Qc J6E 1V1



Lise Léonard
Infirmière

Soins des pieds

450 759-3111

Chèques-cadeaux disponibles



DAUPHIN, LAUZON & LAURIN
(SÉNCRL), notaires et conseillers juridiques

Me Simon Dauphin, notaire
Cessionnaire du greffe de Me Paul Prud'homme, notaire

100, 1^{ère} Avenue, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (QUÉBEC) J6E 1S2
Tél. : 450-759-5451 - Fax : 450-752-0980

Me Steeves Lauzon, notaire
Me Marie-Josée Blais, notaire

Courrier électronique : sdauphin@notarius.net

- Commercial/corporatif
- Immobilier (achat, vente, hypothèque)
- Procédures non contentieuses (régimes de protection, tutelle, curatelle, homologation de mandat et autres)
- Succession et testament

Deux dépanneurs **le magasin**
à Notre-Dame-des-Prairies



200, boul. Antonio-Barrette
450 756-4664

565, Route 131
450 752-0531

Le Groupe Harnois inc. | www.LeGroupeHarnois.com

La crème du café,
même avec du lait.

75, rue Papineau Joliette 508, Route 131
Notre-Dame-des-Prairies

531, rue Saint-Charles-Borromée Nord
Joliette

617, boul. de l'Industrie
St-Paul de Joliette

5371, RR1, chemin de Saint-Jean
Saint-Félix-de-Valois

800, rue St-Pierre Sud, Joliette

326, rue de la Visitation
St-Charles-Borr.



0187 766941 0187

Au
Panier
fleuri 
fleuristerie

Nathalie Chartier
Nouvelle administration

104, boul. Barrette
NDP, Joliette QC
J6E 1E5

T 450 760.4999

COUVRE-
PLANCHERS
JOLIETTE INC.

Jocelyn Charette, prop.

(450) 756-1055 • Fax: (450) 756-8436

297, boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette, Qc J6E 1G1

Licence R.B.Q.: 2855-3626-90

- Céramique
- Prélart
- Tapis
- Bois franc
- Tuiles



357, boul. Barrette, Notre-Dame des Prairies • 450.759.3449

joliettoyota.com • joliettescion.com

1 FAMILLE, 2 PASSIONS.

LES DÉPANNEURS
**BONI
SOIR**
TOUJOURS PRÈS DE VOUS



Sylvain Champoux, prop.

Tél.: (450) 759-8364

Fax: (450) 759-7241

350, Boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette (Québec) J6E 1G2

- Produits Maison
- Boulangerie
- Bière
- Micro Brasserie
- Vin
- Loto Québec
- Service de nettoyeur
- Service de photocopie
- Service de fax

RONA
L'ENTREPÔT

Joliette

2000, boul. Firestone Est
Notre-Dame-des-Prairies
(Québec) J6E 8Z6

Tél.: 450 756-1616

Télé.: 450 759-4336

Courriel : dg.04336@rona.ca

Plomberie

CTB INC.

Appel de service

Commercial
Résidentiel
Industriel

Entretien et réparation de drains français

Carol Jean, prop.

Téléphone: 450 752-3030

Josée Bellemare, prop.

Télécopieur: 450 760-3888

12, avenue Des Plaines, Notre-Dame-des-Prairies
(Québec) J6E 6S1

R.B.Q.: 5611-8656-01



Ouverture 26 août 2013

*Nouvelle garderie
éducative
en milieu familial*



Située à Notre-Dame des Prairies
(Avenue des Plaines)

Heures d'ouverture de 7h00 à 17h00

Du lundi au vendredi

Enfant de 0 à 5 ans

Pour information: Suzanne au 450 754-1042

IGA
extra

Crevierier



17, rue Gauthier Nord, N.D.P. Joliette

655, de la Visitation, S.C.B. Joliette

Coiffure Dépôt

Ouvert au public



Accessoires et produits

27, Gauthier Nord
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1T7

Boutique : 450 398-1470
Coiffure : 450 398-1471

DUNTON RAINVILLE SENC
AVOCATS
BARRISTERS & SOLICITORS

Me J. H. Denis Gagnon

3333, boul. du Souvenir
Bureau 200
Laval (Québec) H7V 1X1

820, rue Notre-Dame
Joliette (Québec)
J6E 3J6

Téléphone : (450) 686-8683 Télécopieur : (450) 686-8693
dgagnon@duntonrainville.com



LIBRAIRIE - PAPETERIE - MOBILIER

www.buroplus.ca
www.librairiemartin.com

Autres succursales : Lavaltrie - Ste-Agathe - Mont-Tremblant

BuroPLUS MARTIN
576, rue St-Viateur, Joliette
Tél. : 450 757-7587
Téléc. : 450 757-7589
commandes@buroplusmartin.ca

LIBRAIRIE MARTIN
598, rue St-Viateur, Joliette
Tél. : 450 759-2822
Téléc. : 450 759-3572
info@librairiemartin.com

BuroPLUS MARTIN EXPRESS
Galeries Joliette, Porte 3
Tél. : 450 394-4243
Téléc. : 450 394-4263
express@librairiemartin.com



NOTAIRES

**GAGNON, CANTIN, LACHAPPELLE
& ASSOCIÉS (SENCRL)**

Notaires et conseillers juridiques

37, Place Bourget Sud, bureau 301
Joliette (Québec) J6E 5G1

T 450 755-4535
F 450 755-4178

www.gclnotaires.com

AUTOPRO

MÉCANIQUE



Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant

Services Pierre Beaudry Inc.

261, boul. Antonio-Barrette Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 1G1

Tél.: (450) 752-1045

Pierre Beaudry
Propriétaire



bct@maisonbct.ca

**Boucher
Champagne
Thiffault** SENCRL

19, rue Saint-Charles-Borromée Sud
Joliette (Québec) J6E 4S8
Tél.: 450 755 1140 ■ Téléc.: 450 755 1266



MEUNERIE PHILIPPE DALPHOND & FILS INC.

GUY DALPHOND

206, RUE RICHARD, JOLIETTE
(QUÉBEC) J6E 2S6

TÉL.: 450 753-3131
FAX: 450 753-5341

dazéneveu
arpenteurs-géomètres

Détenteur du greffe de
Jacques Drainville a.g.

1700, Route 125, CP 5090
Ste-Julienne, Qc J0K 2T0

dazeetassocie.com
info@dazeetassocie.com

450 752-2792
450 831-4830

Sans frais 1 888 831-4835
Téléc. 450 831-4684



Ghislain Thibodeau

DENTUROLOGISTE
PROTHÈSES DENTAIRES

759-0881

Ma passion... Votre sourire
Depuis 1976



Diane Monette

AUDIOPROTHÉSISTE
PROTHÈSES AUDITIVES

759-9939



Ordre
des audioprothésistes
du Québec

(TOUT JUSTE À CÔTÉ DE LA CAISSE POPULAIRE)

138, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-de-Prairies (Québec) J6E 1E5



Piscine municipale et les jeux d'eau

La piscine ouvrira dès la fin juin et ce jusqu'à la mi-août (selon la température).

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Tarif / Saison	Tarif / Jour
De 11 h à midi De 13 h à 16 h 30 De 18 h à 19 h 30	De 13 h à 16 h 30 De 18 h à 19 h 30	32 \$ par famille 21 \$ par adulte 16 \$ par enfant	2 \$ par adulte 1 \$ par enfant

Tous les lundis de 18 h à 19 h 30, un couloir est réservé aux personnes désirant faire des longueurs.

Il est à noter que les enfants inscrits au camp de jour et au terrain de jeux bénéficient automatiquement d'une passe pour l'été.

Jeux d'eau

Venez également vous rafraîchir au parc Notre-Dame, sur la rue Pierre! Vos enfants adoreront. Venez vous faire arroser par nos multiples jets d'eau. Vous en redemanderez!

Terrains de baseball

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte 3 terrains de baseball qui peuvent être réservés pour des joutes, des tournois, des pratiques de baseball. Deux terrains sont situés au parc Amable-Chalut (boulevard Antonio-Barrette) et l'autre au parc Alain-Larue (avenue des Bouleaux). Deux de ces terrains sont éclairés.

Les coûts de location comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage.

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741 poste 237 ou 232

LES COÛTS DE LOCATION	
Tournoi en semaine	75 \$ par jour
Tournoi fin de semaine	150 \$ par jour
À la partie	21 \$
Ligue de balle avec participation extérieure (environ 16 parties dans l'été)	150 \$ par équipe

Vente de débarras

Tous les citoyens de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras **les 24 et 25 août prochains**. Il sera possible pour les résidents vivant en milieu rural de réserver un espace de 15' X 30' sur le terrain de baseball du parc Amable-Chalut.

Seules les personnes ayant réservé un espace sur le terrain de baseball pourront louer un maximum de 2 tables au coût de 5 \$ chacune (quantité limitée). Les inscriptions se font au Service des

loisirs et des saines habitudes de vie, en personne ou par téléphone **avant le 9 août 2013**. Une carte sera disponible le matin même à la ferme Régis, au supermarché IGA Crevier et dans tous les dépanneurs de la Ville. Notez que la ville autorise une seule vente de débarras au cours de l'année en plus de cette fin de semaine désignée. En cas de pluie, l'activité sera annulée.

Pour information contactez le Service des loisirs au 759-7741 poste 232 ou 237.

Programmation des loisirs | Été 2013

Politique de tarification familiale :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25 % pour le 2^e enfant et 50 % pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

Période d'inscription :

• 17 au 28 juin 2013 au bureau des loisirs de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30 du lundi au jeudi. De 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h le vendredi.

• Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232 ou 237.

Inscription :

- en personne au service des loisirs et des saines habitudes de vie
- par téléphone lorsque payée par carte de crédit (priorité aux gens sur place)
- par Internet à l'adresse suivante : www.notre-dame-des-prairies.org
Veuillez communiquer dès maintenant avec nous afin d'obtenir votre code d'accès.

PARENTS-ENFANTS

TENNIS PARENTS-ENFANTS | 5-12 ans

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Samedi de 11 h 30 à 12 h 30
Professeur : David Guimond
Début : 6 juillet 2013*
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 52 \$/duo parent-enfant

*Relâche les 27 juillet et 3 août 2013

YOGA AVEC BÉBÉ | 2-8 mois

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 10 h à 11 h
Début : 27 août 2013
Professeur : Sophie Desjardins – Yoga Maternité
Endroit : Centre communautaire
Coût : 21 \$/duo



Le service des loisirs et des saines habitudes de vie se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

Payable en entier lors de l'inscription :

- Par paiement direct
- Par chèque postdaté au 27 juin 2013 à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies
- Par carte de crédit
- En argent

Les taxes sont incluses dans les prix.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec le service des loisirs et des saines habitudes de vie.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, perte ou vol pouvant survenir dans le cadre des activités du service des loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

JEUNES

NATATION | 7 à 12 ans

Durée : 1 heure - 6 cours (3 semaines)
Jour et heure : Lundi et mercredi de 16 h 45 à 17 h 45
ou
Mardi et jeudi de 16 h 45 à 17 h 45
Début : 1^{er} juillet 2013
Professeur : Sauveteur qualifié
Endroit : Piscine municipale
Coût : 11,75 \$

TENNIS | 6 à 8 ans

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Samedi de 9 h à 10 h
Début : 6 juillet 2013*
Professeur : David Guimond
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 21 \$

TENNIS | 9 à 12 ans

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Samedi de 10 h 15 à 11 h 15
Début : 6 juillet 2013*
Professeur : David Guimond
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 21 \$

*Relâche les 27 juillet et 3 août 2013

Programmation des loisirs | Été 2013

JEUNES

PLANCHE À ROULETTES | 6 à 8 ans

Durée : 1 ¼ heure - 4 semaines
Jour et heure : Lundi de 16 h à 15 h 15
Début : 1^{er} juillet 2013
Professeur : Frédérick Bernier
Endroit : Parc de planche à roulettes
Coût : 43,50 \$

PLANCHE À ROULETTES | 9 à 12 ans

Durée : 1 ¼ heure - 4 semaines
Jour et heure : Lundi de 17 h 30 à 18 h 45
Début : 1^{er} juillet 2013
Professeur : Frédérick Bernier
Endroit : Parc de planche à roulettes
Coût : 43,50 \$

MINI-BASKET | 8-12 ans

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Dimanche de 9 h 30 à 10 h 30
Début : 7 juillet 2013*
Professeur : Félix Durand
Endroit : Terrain de basketball du parc Notre-Dame
Coût : 17,50 \$

**Relâche les 21 juillet et 28 juillet 2013*

ADOLESCENTS ET ADULTES

TENNIS | Débutant

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 18 h à 19 h
Début : 2 juillet 2013*
Professeur : David Guimond
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 65 \$

**Relâche les 23 et 30 juillet 2013*

TENNIS | Intermédiaire

Durée : 1 heure - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 19 h 15 à 20 h 15
Début : 2 juillet 2013*
Professeur : David Guimond
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 65 \$

**Relâche les 23 et 30 juillet 2013*

PARCOURS SANTÉ

**Entraînement en plein air gratuit
sans inscription nécessaire**

NOUVEAUTÉ

Durée : 1 h 15 - 6 semaines
Jour et heure : Mardi de 13 h à 14 h 15 et
jeudi de 10 h à 11 h 15
Début : 6 août 2013
Professeur : Anne Melançon
Endroit : Stations d'exercices au parc
des Champs-Élysées
Coût : Gratuit

ADULTES

YOGA | Débutant

Durée : 1 ¼ heure - 6 semaines
Jour et heure : Mercredi de 19 h 15 à 20 h 30
Début : 28 août 2013
Professeur : Sophie Desjardins – Yoga Lanaudière
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins (Bibliothèque)
Coût : 52 \$

YOGA PRÉ-NATAL

Durée : 1 ½ heure - 6 semaines
Jour et heure : Mercredi de 17 h 30 à 19 h
Début : 28 août 2013
Professeur : Sophie Desjardins – Yoga Maternité
Endroit : Salle Alphonse-Desjardins (Bibliothèque)
Coût : 62 \$

Règlementation relative à l'utilisation de la descente de bateau

au parc des Champs-Élysées



La Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied une réglementation dans le but de contrôler l'accès à la descente de bateau au parc des Champs-Élysées. Il est interdit pour les usagers de la descente de bateau d'utiliser la rampe de mise à l'eau municipale, pour les embarcations motorisées, si le moteur excède 5.5 chevaux vapeur. Aucune embarcation de type motomarine n'est autorisée à utiliser la rampe de mise à l'eau.

À noter que les propriétaires de petites embarcations non-motorisées telles que canot, kayak ou autres embarcations similaires, lesquelles ne nécessitent pas l'ouverture de la barrière, n'ont pas l'obligation d'obtenir de permis d'accès pour utiliser la rampe de mise à l'eau.

À noter également que le permis d'accès est valide seulement pour les résidents et résidentes ou contribuables de Notre-Dame-des-Prairies.

PERMIS D'ACCÈS

Toute personne résidente de Notre-Dame-des-Prairies qui veut accéder à la rivière l'Assomption pour y mettre à l'eau un bateau en utilisant la rampe de mise à l'eau, au parc des Champs-Élysées, doit obtenir préalablement un permis d'accès de la Ville.

Le permis s'adresse à tous les résidents et résidentes ou contribuables de la Ville et il permet d'utiliser la rampe de mise à l'eau un nombre indéterminé de fois dans l'année de son émission.

CONDITIONS D'OBTENTION D'UN PERMIS D'ACCÈS

Le permis d'accès peut être obtenu seulement à l'Hôtel de ville, au bureau du service des loisirs et des saines habitudes de vie.

Le permis d'accès ne peut être obtenu que durant les heures d'ouverture habituelles du service des loisirs et des saines habitudes de vie.

Toute personne qui désire obtenir un permis d'accès doit soumettre les documents suivants :

- Une preuve de résidence en soumettant des documents attestant de ce statut, tels que les comptes de taxes, un bail d'habitation ou un permis de conduire attestant de son adresse;
- Fournir une photo du bateau pour lequel le permis est demandé.

Aucune tarification n'est exigée en vertu de la présente réglementation.

Toutefois, un dépôt de 50 \$ est exigé afin de garantir le retour de la clef d'accès à la barrière.

Le dépôt doit être payé en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe de mise à l'eau du parc des Champs-Élysées est ouverte au public du dimanche au samedi et les heures d'ouverture sont les suivantes :

- a) Pour la période d'avril à septembre, de 7 h à 21 h
- b) Pour le mois d'octobre, de 7 h à 17 h.

Location de kayaks

La ville offrira la location de kayaks au parc des Champs-Élysées.

Horaire :

- Du 22 juin au 21 juillet : Fin de semaine seulement
- Du 22 juillet au 4 août : Mardi au dimanche
- Du 5 août au 30 septembre : Fin de semaine seulement

Les heures de départ se feront de 9 h à 15 h

Tarification : 8 \$ la première heure par embarcation
2 \$ chaque heure supplémentaire
par embarcation

Pour réservation en semaine ou pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service des loisirs et des saines habitudes de vie.



Les stations d'exercices au parc des Champs-Élysées

Entraînement gratuit en plein air!



Un parcours d'exercice physique est mis à la disposition des adolescents et des adultes de Notre-Dame-des-Prairies. Les 20 stations ont été aménagées à l'ombre d'un sentier naturel afin de vous permettre de vivre une expérience des plus agréables.

Un entraîneur sera sur place les mardis et jeudis de 10 h à 11 h 15, du 6 août au 12 septembre 2013. Mme Anne Melançon, professeure d'éducation physique, se fera un plaisir de vous guider à travers un entraînement efficace et sécuritaire.

Rendez-vous sur place, activité gratuite sans inscription nécessaire.

Pour information : 450 759-7741 poste 232 ou 237

Babillard des organismes

BAZAR

Grand merci à tous les Prairiquois!

Les 20 et 21 avril derniers, c'est au gymnase de l'école Dominique-Savio que la fête du 33^e Bazar NDP s'est vécue. Cette année encore son succès a été retentissant. Cette réussite n'est pas due au fruit du hasard mais à la participation généreuse de nos partenaires commanditaires et à la centaine de bénévoles, jeunes et adultes, qui s'impliquent énergiquement pour que vous, clients et amis du Bazar, veniez y découvrir toutes sortes de trésors.

Un merci chaleureux est adressé aux personnes qui nous ont remis des puces. C'est une belle façon de redonner une seconde vie aux objets qui ne nous servent plus. Merci aussi à vous, clients et amis, qui êtes venus bazarder et/ou dîner avec nous. Votre fidélité et votre curiosité sont notre énergie pour travailler à vous surprendre à chacune de vos visites.

Par votre présence, vous avez contribué à ce franc succès. Ce faisant, vous avez permis à 6 organismes de notre ville de poursuivre leurs objectifs respectifs : Les scouts, le mouvement La Relève, la Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17, l'AFÉAS, le Groupe Partage et Fête de la Fidélité NDP.

C'est avec reconnaissance qu'en équipe, tous ensemble, nous vous disons : MILLE FOIS MERCI et à l'an prochain.

Michel Vézina et Maryse Bruneau, coprésidents

www.bazar-ndp.sitew.com

Mouvement la Relève

Le 1^{er} juin dernier, nous avons souligné de belle façon le 30^e anniversaire du mouvement dans notre diocèse. Merci beaucoup aux personnes qui ont accepté l'invitation. Le tapis rouge était suivi d'un souper festif et, à 20 h, le Relève-show, la fête clôturant l'année. Cette soirée a permis de danser, de s'amuser et de fraterniser tout en intercalant des numéros variés préparés par chacune des communautés. La fête s'est terminée en partageant une pointe de pizza.

Merci aussi aux joueurs de bowling qui sont venus s'amuser le samedi 13 avril. C'est la façon retenue cette année pour financer les équipes et le matériel utilisé pour animer les fins de semaine.

En devenant releviste, tu pourras partager tes idées, créer de solides liens d'amitié et t'amuser tout en développant tes talents et tes qualités. Ici à NDP, il y a un groupe de Relève, les Semences d'Amour.

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire à une prochaine fin de semaine, qui se tiendra en octobre prochain, communique avec : Michel et Nicole (couple-ami N.D.P.) - 450 759-9249, ou encore consulte www.mouvementlareleve.org

Bon été, bon repos et on reprend nos activités à la mi-septembre.

Fête de la fidélité 2013

C'est le dimanche 19 mai dernier que la communauté prairiquoise a souligné l'amour et l'engagement des couples qui ont accepté d'être des témoins de leur amour. Année après année, cette fête marque d'une façon simple et cordiale le plaisir et l'honneur que nous vivons avec ces couples jubilaires, leurs familles et amis qui nous font confiance. Nous espérons avoir laissé à tous de très bons souvenirs.

Merci de nous avoir permis de vivre cette belle expérience avec vous.

Nicole et Michel Vézina
Murielle et Serge Landreville.

Centre de femmes Marie-Dupuis

Le Centre est situé au 241 Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies et c'est avec plaisir que nous vous accueillons du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h. Nous vous offrons des services d'accueil, d'écoute active, d'accompagnement, de référence et des consultations juridiques gratuites avec notre avocate M^e Nancy Malo. Pour plus d'informations, contactez-nous au 450 752-5005 ou visitez notre site web au www.cdfmariedupuis.com.

Tous les mercredis en après-midi, à compter de 13 h 30, vous êtes invitées à participer à nos cafés-rencontres qui vous proposent d'aborder différents sujets tels que : Les soins énergétiques avec Julie Lamontagne; À la rencontre de Pauline Julien avec Céline Faucher; Introduction aux réflexes primitifs avec Nancy Boudreau, et plus encore!

Nous avons le plaisir de vous offrir une programmation d'activités des plus variées. En voici un bref aperçu :

- **Rendez-vous cinoche** : Le lundi 9 septembre, à 9 h 30, « Le fils de l'autre » et le lundi 7 octobre, à 9 h 30, « Rebel, l'enfant soldat ». C'est gratuit!
- **Journée Nationale des Centres de femmes**, le mercredi 2 octobre à compter de midi - hommage à Pauline Julien - coût de 5\$.
- **Cours d'anglais -1-** : Pour débutante - 10 rencontres, les lundis du 9 septembre au 11 novembre, de 12 h 45 à 14 h 15, au coût de 45 \$ et animé par Suzan Evans.
- **Cours d'Anglais -2-** : offerts à celles qui ont acquis un minimum de connaissance et qui souhaitent poursuivre leur apprentissage. 10 rencontres, les lundis du 9 septembre au 11 novembre, de 14 h 30 à 16 h. au coût de 45 \$ et animé par Suzan Évang.
- **Réflexologie** : techniques afin de soulager la douleur, les effets du stress, les malaises courants et apprendre à évacuer les émotions. 5 rencontres, les mercredis du 11 septembre au 16 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, au coût de 30\$ et animé par Marguerite Lanoue.
- **La naturothérapie, un art de vivre en santé** : 3 ateliers les jeudis 12, 19 et 26 septembre, à compter de 9 h, au coût de 21 \$ et animé par Jasmine Roy.
- **Viniyoga (Yoga doux)** : 10 rencontres, les jeudis du 12 septembre au 14 novembre, de 13 h à 14 h 30, au coût de 45 \$ et animé par Denise Marion.
- **Viniyoga -2-** : 10 rencontres, les jeudis, du 12 septembre au 14 octobre, en après-midi de 15 h à 16 h 30 et en soirée, de 19 h à 20 h, au coût de 45 \$ et animé par Denise Marion.
- **Jumeler danse et cardio** : 6 rencontres, les lundis soirs, du 7 octobre au 11 novembre, de 19 h à 20 h 30, au coût de 27 \$ et animé par Nicole Beaulieu.
- **Vouslez-vous arrêter de fumer?** Inscrivez-vous au programme OUI J'ARRÊTE! 6 rencontres, les mercredis du 30 octobre au 6 décembre, de 19 h à 21 h et animé par Suzie Delangis.
- **Vitrail, faux vitrail** : 6 rencontres, les vendredis du 13 septembre au 18 octobre, de 10 h à midi et de 19 h à 21 h, au coût de 36 \$ et animé par Lise Jollet.
- **Peindre les couleurs de la vie** : 6 rencontres, les vendredis du 13 septembre au 18 octobre, de 8 h à 10 h ou de 10 h à midi, au coût de 36 \$ et animé par Lise Jollet. Prévoir l'achat de votre matériel.
- **J'apprivoise l'ordinateur** : 6 rencontres, les mardis du 10 septembre au 15 octobre, les mercredis du 11 septembre au 16 octobre ou les jeudis du 12 septembre au 17 octobre, à compter de 9 h, au coût de 18 \$ et animé par Marie-Hélène Gautreau
- **Cuisines collectives** : Les mardis 10, 17 septembre et les 1^{er}, 8, 15 et 22 octobre.
- **L'âme danse... son incarnation** : À travers le jeu, la musique, l'expression créatrice en mouvement, l'âme, le cœur et le corps s'amuse en confiance, en force! 6 rencontres, les mercredis soirs du 18 septembre au 23 octobre, de 19 h à 21 h, au coût de 36 \$ et animé par Andrée Fortin.
- **Unis-Vers** : Nous vous proposons de faire de l'inconnu, un endroit inspirant et apaisant qui favorise l'évolution. Le samedi 21 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30, au coût de 21 \$ et animé par Nancy Boudreau.
- **Atelier d'herboristerie** : se soigner autrement par l'utilisation de différentes plantes. 6 rencontres, les jeudis du 3 octobre au 14 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30 au coût de 36 \$ et animé par Anaïs de Valicourt.



Babillard des organismes

Mes ami-es,

La végétation explose, les parterres fleurissent, la nature chante la vie. Pour la période estivale, en lien avec le Nouveau réseau de paroisses, j'aimerais vous proposer un sujet de réflexion : **Sommes-nous chrétiens ou simplement catholiques inscrits sur un registre paroissial?**

À la manière de Jésus, nous devons aussi nous préoccuper de la vitalité de chacune de nos communautés chrétiennes. Il est bon d'examiner si nous avons encore les ressources et le nombre de personnes engagées nécessaire pour supporter les principales préoccupations d'une véritable communauté : activités de prière, d'éducation de la foi, de soutien des plus faibles, de bonne administration. C'est une question clé, majeure dans notre contexte

actuel, et à laquelle nos communautés sont confrontées. La crise actuelle ne serait-elle pas le clin d'œil du Seigneur qui nous invite à voir un autre visage de l'Église?

Nous sommes appelés à une conversion pour regarder et accompagner les pouces naissantes dans nos milieux et c'est là que nous retrouverons l'Esprit.

Profitons de ce temps de vacances et de repos pour refaire nos forces et soyons dans l'Action de Grâce pour ces merveilles que l'Esprit sème sur notre route.

Jean-Roch Lefebvre, Prêtre et pasteur

Saint-Vincent de Paul

Enfin l'été est arrivé et on planifie les corvées à accomplir telles la rénovation, le grand ménage. Si vous voulez donner des meubles, il nous fera plaisir d'aller les chercher si vous téléphonez au 450-759-0672.

Par contre, pour les vêtements, notre comptoir situé au 760 rue St-Antoine les acceptera afin d'en faire profiter des gens qui en

ont besoin. À noter que le comptoir ferme à 16 h tous les jours. Pour de l'aide alimentaire, vous devez composer le 450 759-4862.

Merci d'avance et passez un bel été.

Giliane Gagnon

Partage Notre-Dame-des-Prairies

Partage Notre-Dame-des-Prairies a terminé sa saison en beauté à la fin mai en soulignant lors d'une même occasion la fête des mères et la fête des pères. Nous remercions les organismes et bénévoles qui ont travaillé à la préparation et à la tenue du bazar 2013, ainsi que tous les gens qui nous ont encouragés.

Nous nous retrouverons en septembre prochain (les téléphonistes communiqueront avec les bénéficiaires pour les informer de la reprise des activités). Bon été à tous et revenez-nous en pleine forme.

Carmen Bourque, présidente | 450 756-1888
Estelle Pichette, vice-présidente | 450 756-8207



Club le Bel Âge Notre-Dame-des-Prairies

Bonjour à tous,

La belle saison étant de retour, il me fait plaisir de vous inviter à participer à nos activités pour les prochains mois.

Activités	Jour et heure	Responsables
Pétanque	Mercredi 18 h 50	André Beaulieu 450 759-1116
Souper de la St-Jean	Samedi 29 juin	Jean-Marc Lefebvre (pour réservation 450 916-6382)
Danse sociale et en ligne	Tous les samedis soirs, suivi d'un léger goûter en fin de soirée	Monique Lépine 450 756-6959

Le dimanche 4 août, voyage à Québec en bateau avec la Famille Daraiche en spectacle. Le forfait de 179 \$ comprend le transport jusqu'à Trois-Rivières, le bateau, le spectacle et deux repas. Les places restantes étant limitées, réservez auprès de Jean-Marc Lefebvre 450 916-6382.

Nous tiendrons notre journée champêtre le mardi 6 août. Venez nous rencontrer tout en passant une agréable journée. Dîner au hot dog et blé d'inde, tout le monde est invité en après-midi et il y aura de la danse à l'intérieur.

Votre équipe : Lise Dubois, Robert Veillette, Rolande Boisvert, André Turcotte, Diane Grenier, secrétaire, André Beaulieu, trésorier, Monique Lépine, vice-présidente et Jean-Marc Lefebvre – président.

Pour information : 450 916-6382



A.F.É.A.S.

Merci vous toutes!

Le temps des vacances d'été qui approche est un moment idéal pour manifester notre reconnaissance à toutes les membres AFÉAS qui, par leur présence, leur enthousiasme, leur participation et toutes leurs actions ont contribué au bon fonctionnement et à l'évolution du mouvement.

En survol, des réunions avec conférenciers ou conférencières ainsi que des discussions en groupe bien animées, nous ont permis d'échanger sur divers sujets intéressants. Nos rencontres ont permis de consolider notre engagement à œuvrer pour le mieux-être des familles et de toutes les femmes du milieu. Nos revendications auprès des instances gouvernementales permettent de changer

ou du moins améliorer le sort des plus démunies pour plus de justice et d'égalité.

Nous remercions sincèrement toutes les intervenantes et nous vous souhaitons un bel été rempli de joies festives. Nous nous retrouverons en septembre pour d'autres sujets et activités variés. Bienvenue aussi à toutes celles qui aimeraient faire partie du mouvement, l'Aféas est bien vivante et saura vous accueillir avec chaleur pour partager nos joies collectives.

Evelyne Lavallée

Babillard des organismes

Maison Des Jeunes CAFÉ-RENCONTRE 12-17 du Grand Joliette



Quille-o-thon

Tu as entre 12 et 17 ans, tu es une personne qui a des projets plein la tête mais n'arrive pas à les réaliser, l'équipe d'animation est là pour te supporter et faire en sorte que tes rêves deviennent réalité! Tu cherches simplement un endroit pour retrouver tes amis et avoir du plaisir, emmène ta gang, le Café est là pour vous...

ATTENTION ÇA DÉMÉNAGE À LA MDJ...

Bien oui! **Au cours de l'été** la Maison des jeunes emménagera dans ses **nouveaux locaux situés au 48 Gauthier nord**. Surveille les journaux, nous y annoncerons un grand party d'ouverture! Ces nouvelles installations comprendront **un local de pratique et un studio d'enregistrement communautaire**, l'occasion pour tous les groupes de jeunes de se perfectionner et/ou de réaliser un premier démo...

Les adultes qui t'entourent se questionnent sur nos objectifs, notre tout **nouveau site web** est là pour les informer, invite-les à consulter le **www.maisondesjeunesgrandjoliette.org**

Dès la fin des classes, en plus des heures régulières, nous serons également **ouvert le mardi après-midi**, tu veux planifier un été actif, alors viens participer à la programmation.

Vous voulez supporter notre organisme? Participer à nos campagnes de financement (vente d'ampoules fluocompacts ou crayons 3 \$) ou former une équipe pour notre tournoi amical de volleyball (60 \$ pour 4 personnes) qui aura lieu à Saint-Charles-Borromée le **samedi 20 juillet** (remis au dimanche 21 juillet en cas de pluie).

Attention! La Maison des jeunes sera fermée du 21 juillet au 3 août 2013 inclusivement pour les vacances estivales.

BÉCIK JAUNE :

Cette année encore, à compter du 25 juin, plus de 400 vélos seront mis en libre circulation gratuitement à votre intention. Vous avez des commentaires ou des questions, les patrouilleurs sillonneront les rues, n'hésitez pas à les solliciter... Vous aimez ce projet, supportez-le pour aussi peu que 40 \$ vous permettez à un bécik jaune de circuler tout l'été, un reçu de charité vous sera remis pour votre contribution.

HORAIRE RÉGULIER AUX JEUNES :

Mercredi - Jeudi : 18 h à 21 h

Vendredi : 18 h à 22 h

Samedi : 13 h à 22 h

De 1^{er} juillet au 1^{er} septembre - mardi de 13 h à 18 h

L'équipe du Café t'attend - pour des informations, n'hésitez pas à nous contacter!

D'ici au déménagement, les locaux de la Maison des Jeunes demeure au 34, 1^{re} Avenue, 2^e étage à N.D.P. | 450 756-4794.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été!

Deviens ami Facebook Café-Rencontre Grand Joliette, et sois au courant de toutes les nouveautés!



Idée lunch à Thérèse-Martin

Quelques vérités sur le scoutisme



En février dernier, à la première chaîne de Radio-Canada lors d'une émission de radio, l'animateur recevait le bédéiste Michel Rabagliati, auteur de la série Paul, qui est également l'illustrateur du dernier calendrier scout ainsi qu'une représentante de l'Association des scouts du Canada. Force est de constater que les préjugés sur le scoutisme sont tenaces. L'animateur ne cessait de répéter, pour décrire le scoutisme, l'expression « des petits jeunes dans le bois avec leurs petits foulards ».

Qu'en est-il véritablement du scoutisme? Oui, le scoutisme s'adresse aux jeunes, filles et garçons de 7 à 25 ans. Oui, les scouts passent du temps dans le bois, à vivre des camps où ils mettent en pratique ce qu'ils apprennent lors de leurs réunions hebdomadaires (survie, techniques de camping, etc.) et oui, ils portent parfois un petit foulard qui fait partie de leur uniforme mais qui est davantage le symbole de l'appartenance à un vaste mouvement destiné à la jeunesse.

Malgré une baisse de ses effectifs au cours de la dernière décennie, le scoutisme demeure toujours le plus grand mouvement destiné à la jeunesse dans le monde, avec ses quelque 28 millions de scouts, répartis dans plus de 160 pays.

Le mouvement scout offre aux jeunes la chance de relever des défis à leur mesure; il leur permet de se dépasser. On dit du scoutisme qu'il est une école de la vie et du plein air, mais il ne se

limite pas à offrir des occasions de vivre en forêt et de se confronter parfois à la nature sauvage. **Le scoutisme a pour mission de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur, peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.**

Utopique pourrions-nous penser? Expression d'une certaine naïveté diraient d'autres? Peut-être, mais que serait la vie sans rêver; que serait l'existence sans rechercher un idéal?

C'est à cette mission que des adultes, jeunes et moins jeunes, à Notre-Dame-des-Prairies se consacrent pendant l'année, que ce soit pour encadrer les unités scoutées ou pour participer à des activités de financement afin de permettre aux jeunes de vivre des expériences de vie inoubliables.

Dans notre municipalité, nous avons trois unités destinées aux jeunes de 7 à 14 ans. Mais nous pourrions faire davantage si d'autres adultes se joignaient à nous, pour animer ou comme gestionnaires.

Le groupe scout de Notre-Dame-des-Prairies tient à remercier la municipalité et plus particulièrement les employés du Service des Loisirs qui sont toujours d'une aide précieuse en appui à nos projets et demandes. Nous tenons également à remercier les parents qui nous confient leurs enfants et qui mettent l'épaule à la roue au besoin.

Vous voulez vous joindre à nous pour vivre et faire vivre l'incroyable aventure du Scoutisme? Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Michel Boucher (président du groupe) | 450 756-1285
Gabriel Boisseau (chef de groupe) | 450 755-6441

Bridge de la Rive

Bonjour à vous tous bridgeurs (euses),

Lorsque le bulletin paraîtra, nous aurons terminé le bridge pour l'été, notre dernière rencontre ayant été le 18 juin. Malgré une présence moins marquée ce fut une belle saison. Nous avons rempli notre belle salle lors de notre tournoi du 27 avril, avec une assistance de 120 personnes, pour 3 sections de 10 tables. Nous avons des gens d'un peu partout, le plus grand nombre étant de Notre-Dame des Prairies. Lors de ces tournois qui se tiennent un peu partout, les bridgeurs se réunissent comme une grande famille.

Nous reprendrons pour notre session d'automne le 5 septembre prochain. Il y aura aussi des cours qui vous seront offerts. Nous espérons que vous y accéderez pour vous joindre éventuellement à nous. En attendant, nous souhaitons à tous de belles vacances.

Information :
Colette Dulong 450 756-8267,
Raymonde Desrosiers 450 756-0440.

Des organismes dynamiques

- **ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFÉAS)**
Fernande Belleau
450 753-5837
- **BAZAR N.-D.-P. 2000**
Maryse Bruneau
450 883-5104
et Michel Vézina
450 759-9249
- **BRIDGE DE LA RIVE N.-D.-P.**
Colette Dulong
450 756-8267
et Raymonde Desrosiers
450 756-0440
- **CENTRE DE FEMMES MARIE DUPUIS**
Marie-Christine Laroche
450 752-5005
www.cdfmariedupuis.com
- **CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES AMIS DES PRAIRIES**
Céline Lafond
450 753-7864
- **CHEVALIERS DE COLOMB**
René Robillard
450 759-1506
- **CLUB LE BEL ÂGE N.-D.-P.**
Jean-Marc Lefebvre
450 759-2572
- **CLUB DE SCRABBLE JOLIMOT**
Nicole Duquette
450 753-3432
- **COMMISSAIRE SCOLAIRE N.-D.-P.**
Roch Lasalle
450 753-3741
- **PASTORALE PAROISSIALE**
Nicole Desmarais Bourassa
450 756-4833
- **CROIX-ROUGE**
Jean Larivière
450 752-2062
- **GROUPE SCOUT DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
Michel Boucher
450 756-1285
- **MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE**
Marie-Chantal Bouchard
450 756-4794
www.maisondesjeunesgrandjoliette.org
- **PARTAGE N.-D.-P.**
(aide les personnes âgées de N.-D.-P. à se sortir de leur isolement)
Carmen Bourque
450 756-1888
- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL (mouvement d'entraide aux démunis)**
Michel Cloutier
450 759-4862

Numéros importants

9-1-1

POUR LES URGENCES
9-1-1



AMBULANCE
450 759-1312



POLICE (appels courants)
450 759-5222



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE
1 866 277-3553
1 866-APPELLE



POLICE (Info-Crime)
1-800-711-1800



POMPIERS
(information et conseils de prévention)
450 753-8154



L'INSPECTEUR CANIN INC.
450 756-4791



Marois
CENTRE DE PIÈCES ET SERVICES
EXPERT INC.

183, boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette J6E 1E6
 Tél.: (450) 756-2690 • Téléc.: (450) 756-1022

www.piecesexpert.com • www.servicesexpert.com

Blomberg **BOSCH** **SAMSUNG** **KitchenAid**
Amana **MAYTAG** **HOTPOINT** **Coleman**
Inglis **Electrolux** **LG** **Haier Danby**
weber **Whirlpool** **BRAN** *Frigitaire*
NuTone **MOFFAT** **MCLARY**
Broil King **QUELLET** **JENN-AIR**
Sunbeam Oster

et plusieurs autres marques connues d'électroménagers



OUVERT TOUS LES JOURS
 de 8h à 22h

Surveillez le changement
 d'horaire fin août



40, rang 2^e Chaloupe, Notre-Dame-des-Prairies (Québec) J6E 0M4
 450 755-4905 | www.fermeregis.com |



Josée Marion
pharmacienne

320, boul. Antonio-Barrette
 Notre-Dame-des-Prairies
 (Québec) J6E 1G2

HEURES D'OUVERTURE
 Lundi au vendredi 9h à 21h
 Samedi 9h à 17h
 Dimanche Fermé

(450) 752-0905
www.pharmaciejmarion.ca

LIVRAISON
GRATUITE

Affiliée à:



Boutique
Il était une fois...
 La plus grande surface de matériel d'artiste dans la région de Joliette

École multidisciplinaire

Peinture décorative	Dessin	Aquarelle
Faux vitrail	Broderie	Courtepointe
Dentelle de papier	Tricot	Scrapbooking
Atelier pour enfant	Huile	Pastel
Confection de bijoux (Grossiste)		



691 rue de la Visitation, St-Charles-Borromée
 tél: 450-752-8871 www.boutiqueiletaitunefois.com

Grand stationnement gratuit

MS
Expert peinture

Fournisseur de peinture
 Résidentiel, Commercial
 et Industriel

300, Boul. Antonio-Barrette
 Local 101
 Notre-Dame-des-Prairies
 Québec J6E 1E8

Tél.: 450 755-1167
 Cell.: 450 898-5167
msexpertpeinture@videotron.ca

LUNETTERIE
ALAIN LARUE
...parce qu'il y a tant à voir

Examen de la vue fait par des optométristes

ALAIN LARUE, O.O.D.
 DANIELLE PROVOST, O.D.
 VANESSA SANSREGRET, O.O.D.

326, boul. Antonio-Barrette
 Notre-Dame-des-Prairies J6E 1G2
 450 759-6655

35 000 \$
EN BOURSES
D'ÉTUDES

60 boursiers

UNIVERSITAIRE
COLLÉGIAL
PROFESSIONNEL
AUX ADULTES
SECONDAIRE

Date limite d'inscription
15 septembre 2013

CE PROGRAMME EST POUR VOUS !
desjardins.com/caisse-joliette

Bonne chance!



Desjardins
Caisse de Joliette